

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 NOVEMBRE 2021

Présents : CLERC Jean-Philippe, FEBVRE Pascal, FORTIN Jean-Etienne, GAUTHERON Raphaël, MAITRE Jean-Louis, GUERIN Arnaud, JOBEZ Lucie, GRAPPE Pascal, IMBERT Amandine, BERTHOUBE Aurélie, AUCLAIR Daniel, PROST Mireille, SIMMEN Anaïs Catherine ZANCHI, ROY Colette

Secrétaire de séance : IMBERT Amandine

1) ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

- 1 Adoption de l'ordre du jour
- 2 Approbation du compte-rendu du 29 octobre 2021
- 3 Relevé des décisions
- 4 Compte-rendu des réunions
- 5 Demandes de subvention
- 6 Point sur le bulletin municipal
- 7 Réflexion sur la cérémonie des vœux
- 8 Décorations de Noël
- 9 Règlement général sur la protection des données
- 10 Urbanisme
- 11 Informations et questions diverses

Nbre de conseillers en exercice	Présents	POUR	CONTRE	ABSTENTION
15	15	15	0	0

2) APPROBATION du COMPTE-RENDU DU 29 OCTOBRE 2021

Nbre de conseillers en exercice	Présents	POUR	CONTRE	ABSTENTION
15	15	15	0	0

Page 6 montant de 12 000 au lieu de 120 000 dans le tableau de la délibération N°3

3) REVUE DES DECISIONS

4) COMPTE RENDU DES REUNIONS

30/10/2021 : réunion décoration de Noël

Le groupe de travail a fait le point sur les décorations existantes et sur les nouveautés qui pourraient être réalisées particulièrement sur la place. En ce qui concerne les décors sur les poteaux nous en avons suffisamment pour cette année pour couvrir ce que nous faisons habituellement et compléter à certains endroits rue de la tuilerie et rue du champ de foire. Avec le nouvel éclairage le long de la place du Général Michelin et le début de la rue de la Tuilerie nous ne pouvons pas accrocher de décors actuellement.

Il est donc proposé de renforcer les illuminations sur la place et devant l'école maternelle.

06/11/2021 : après-midi récréatif CCAS

27 participants seulement mais qui ont passé un agréable après-midi convivial avec la présence d'une virtuose de l'accordéon : Mme Eliane Putigny.

08/11/2021 : signature bail et convention FREE

Signature du bail avec la société FREE mobile pour l'implantation du pylône de téléphonie.

08/11/2021 : AG ABC

Renouvellement du bureau, présentation des animations envisagées pour 2021. L'association souhaite trouver de nouveaux adhérents ayant envie de continuer à animer la commune et profiter de l'ambiance conviviale de celle-ci.

10/11/2021 : conférence des maires

Présentation du diagnostic du plan de paysage. Un travail très intéressant permettant à chacun de pouvoir mieux connaître la communauté de commune dans son intégralité, dans sa variété et dans sa complémentarité.

15/11/2021 : étude de programmation et de revitalisation du centre bourg

Première réunion avec la DDT, le pays lédonien et les adjoints pour faire une relecture du cahier des charges proposé par la commune. L'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires apporterait un soutien en tant que conseil technique conjointement au pays lédonien. Le coût d'une telle étude est aux environs de 35 000€ et la commune entre la DETR, et le programme leader pourrait espérer environ 70 % de subvention. Une prochaine réunion est prévue afin de pouvoir lancer l'appel d'offres.

19/11/2021 : CEDEPENAF

Passage du dossier de révision du PLU de la commune qui a reçu un avis favorable sous réserve. Une réunion sera programmée en mairie avec les services de la DDT, le service instructeur, le cabinet d'étude. Il s'agit de préserver les droits à construire existants.

5) DEMANDES DE SUBVENTIONS

Monsieur le Maire explique qu'autant pour la DETR que pour le Département et la région il est nécessaire de déposer les demandes de subvention pour les travaux qui seront engagés en 2022.

En premier lieu le projet de liaison douce jusqu'à la voie verte dont le SIDEC s'occupe soit

État - DETR 2022	40%	36 098
Conseil Départemental - DST	20% des travaux	15 102
TOTAL		51 200 €
FCTVA (16,404%)		16 479
AUTOFINANCEMENT INTERNE OU EXTERNE		40 615
TOTAL DES RECETTES		108 293 €

Délibération N° 1 /19/11/2021	Date : 19/11/2021
Après avoir pris connaissance	Article 1 : Approuve les plans et descriptifs établis par le SIDEC et l'estimation des travaux à 75 509,20 € HT soit 90 244,00€ HT toutes dépenses confondues. Article 2 : Demande au SIDEC de poursuivre son travail pour préparer les Autorisations nécessaires et le Dossier de Consultation des Entreprises.

	Article 3 : Sollicite de l'Etat une subvention au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux à hauteur du montant maximum pouvant être accordé Article 4 : Sollicite du Conseil Départemental une subvention à hauteur du taux maximum pouvant être accordé Article 5 : Sollicite de la Région une subvention à hauteur du taux maximum pouvant être accordé, Article 6 : Autorise le maire à signer tout document nécessaire. Article 7 : S'engage à prendre en autofinancement la part qui ne serait pas obtenue au titre des subventions et à assurer le financement de cette opération, par autofinancement interne et externe pouvant provenir notamment d'un emprunt et du FCTVA
--	---

Nbre de conseillers en exercice	Présents	POUR	CONTRE	ABSTENTION
15	15	15	0	0

Réfection bureau du maire

Monsieur le Maire expose que son bureau doit être rénové. Il présente les premiers devis d'électricité, remplacement des volets, du sol, des peintures.

Délibération N° 2 /19/11/2021	Date : 19/11/2021
Après avoir pris connaissance Après avoir débattu	Le conseil municipal -adopte l'opération de rénovation du bureau du Maire, et arrête les modalités de financement, -approuve le plan de financement prévisionnel, -sollicite de l'Etat une subvention au titre de la DETR à hauteur du montant maximum pouvant être accordé, - sollicite du Conseil Départemental une subvention à hauteur du taux maximum pouvant être accordé -s'engage à prendre en autofinancement la part qui ne serait pas obtenue au titre des subventions, -autorise le Maire à signer tout document relatif à cette opération.

Nbre de conseillers en exercice	Présents	POUR	CONTRE	ABSTENTION
15	15	15	0	0

Schéma Communal de Défense Extérieure contre l'Incendie

Mr le Maire explique qu'il est obligatoire d'élaborer un Schéma Communal de Défense Extérieure contre l'Incendie. Il donne lecture de la proposition du SIDEDEC du Jura pour une assistance technique et administrative dans le cadre d'une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage.

Délibération N° 3 /19/11/2021	Date : 19/11/2021
Après avoir pris connaissance Après avoir débattu	Le conseil municipal -adopte l'élaboration d'un schéma Communal de Défense Extérieure contre l'Incendie, -approuve le plan de financement prévisionnel, -décide de solliciter une subvention -s'engage à prendre en autofinancement la part qui ne serait pas obtenue au titre des subventions -autorise le Maire à signer tout document relatif à cette opération.

Nbre de conseillers en exercice	Présents	POUR	CONTRE	ABSTENTION
15	15	15	0	0

Etude de programmation et de revitalisation du centre bourg

Monsieur le Maire rappelle qu'une réunion s'est tenue le 15 novembre 2021 pour l'étude de programmation et de revitalisation du centre bourg

Délibération N° 4 /19/11/2021	Date : 19/11/2021
Après avoir pris connaissance Après avoir débattu	Le conseil municipal -adopte l'étude de programmation et de revitalisation du centre bourg et arrête les modalités de financement, -approuve le plan de financement prévisionnel, -sollicite de l'Etat une subvention au titre de la Dotation d'Equipeement des Territoires Ruraux à hauteur du montant pouvant être accordé, -sollicite une subvention sur le fond LEADER, -prend en autofinancement la part qui ne serait pas obtenue au titre des subventions et assure le financement de cette opération, par autofinancement interne et externe pouvant provenir notamment d'un emprunt et du FCTVA ; -autorise le Maire à signer tout document relatif à cette opération.

Nbre de conseillers en exercice	Présents	POUR	CONTRE	ABSTENTION
15	15	15	0	0

6) POINT SUR LE BULLETIN MUNICIPAL

Mr le Maire explique que pour l'instant il a reçu les réponses de quasiment toutes les annonces publicitaires espérées soit environ une vingtaine.

Il manque les articles de 3 associations et quelques-uns des conseillers ainsi que des structures extra communales. Une relance sera faite pour tout ce qui est manquant.

L'objectif est de faire un dernier comité de relecture la semaine du 6 au 11/12 pour envoyer tous les éléments au graphiste.

7) REFLEXION SUR LA CEREMONIE DES VOEUX

Mr le Maire explique qu'il souhaite qu'une réflexion soit menée dès à présent sur les différents formats possible pour la cérémonie des vœux. En effet il estime, au vu de l'évolution défavorable du contexte sanitaire, qu'il vaut mieux prévoir différentes solutions pour pouvoir s'adapter au mieux.

Il demande donc aux conseillers de réfléchir à ce qui pourrait être proposé dans le cas où les obligations sanitaires seraient renforcées, en cas d'annulation, ou en cas de maintien avec une convivialité restreinte.

8) DECORATION DE NOEL

Mr le Maire rappelle que les décorations sur les candélabres et poteaux électriques seront mises en place comme à l'accoutumée par l'entreprise DME et l'employé municipal, que les décorations sur la place seront posées par l'employée et qu'un petit groupe de conseillers s'occupera des décorations devant la maternelle, la mairie et le bâtiment Ridet. Tout ne sera peut-être pas installé car nous sommes toujours en attente de certains décors et guirlandes.

9) REGLEMENT GENERAL SUR LA PROTECTION DES DONNEES

Mr le Maire rappelle les obligations générales de sécurité et de confidentialité :

Le responsable du traitement des données doit mettre en œuvre les mesures de sécurité des locaux et des systèmes d'information pour empêcher que les fichiers soient déformés, endommagés ou que des tiers non autorisés y aient accès. Il doit prendre toutes les mesures nécessaires au respect de la protection des données personnelles dès la conception du produit ou du service. L'accès aux données est réservé uniquement aux personnes désignées ou à des tiers qui détiennent une autorisation spéciale et ponctuelle (service des impôts par exemple.).

Délégué à la protection des données

Le délégué à la protection des données est chargé :

- D'informer et de conseiller le responsable de traitement et ses employés
- De contrôler le respect du règlement européen et du droit français en matière de protection des données
- De conseiller l'organisme sur la réalisation d'une analyse d'impact et d'en vérifier l'exécution
- De coopérer avec l'autorité de contrôle et d'être son contact.

10) URBANISME

Déclarations préalables déposées

- DP 039 160 21 P0037 : MARTEL Audrey – 1685 Rue de l'Haut-Le Vernois – Rénovation toiture et pose d'une fenêtre de toit
- DP 039 160 21 P0038 : MICHEL Camille/DURAND John – 780 Rue des Forges – Changement huisseries
- DP 039 160 21 P0039 : MONNIER Nicolas – 270 Rue de la Tuilerie – Abri de jardin

Déclaration préalable acceptée

DP 039 160 21 P0037 : MARTEL Audrey – 1685 Rue de l'Haut-Le Vernois – Rénovation toiture et pose d'une fenêtre de toit

Permis de construire déposé

- PC 039 160 21 P0012 : BOISSON Philippe – 1280 Chemin des Jonquilles – Le Grand Bois – Bâtiment agricole pour stockage fourrage
- PC039 160 21 P0013 : LACROIX Jean- 85 rue de la Forêt – Le Villarnier – Reconstruction d'une dépendance à l'identique suite sinistre
-

Certificats d'urbanisme acceptés (b)

- CU 039 160 21 P007 : GLARMET Christophe – ZH 11 – Au Grand bois
- CU 039 160 21 P008 : Maître SIMONIN Luc – ZP 102 -103 Rue des Combes

Droit de préemption

Maître SIMONIN Luc a déposé une demande de droit de préemption pour la parcelle ZP 168 pour une superficie de 14 a 50 ca. Il a été décidé de ne pas préempter.

Maître SIMONIN Luc a déposé une demande de droit de préemption pour la parcelle ZP 143 – 91 pour une superficie de 37 a 60 ca. Il a été décidé de ne pas préempter.

11) COMMUNICATIONS DIVERSES

18 Décembre 2021 : distribution du colis de Noël pour les personnes âgées

2 décembre 2021 : spectacle Leon pour les enfants de l'école l'après-midi et une autre pour tout public à 20h 00

Bus ADMR : 9 inscrits

7 décembre 2021 : gendarmerie informations sur la sécurité et les arnaques salle polyvalente

27 novembre 2021 : plantation du coin nature

Pavillon des sciences : intervention sur des classes entières ; vient de l'université de Montbéliard 3 thèmes seront proposés aux écoles.

Le Maire

Jean-Louis MAITRE